

## Cholet. La ville est l'une des plus économes de France



La mutualisation entre Ville de Cholet et Agglomération du Choletais est une des explications de cette bonne note. © Archives CO – Étienne LIZAMBARD

Selon le bilan annuel de l'association Contribuables associés, révélé par Le Parisien, Cholet est même la commune de plus de 50 000 habitants la moins dépensière de métropole.

Gilles Bourdoux va-t-il troquer le slogan, « Cholet l'entrepreneuse », pour un « Cholet l'économe », plus d'actualité ? En tout cas, la ville est, selon l'association Contribuables associés \*, l'une des deux communes de plus de 50 000 habitants les moins dépensières de France : 703 € par habitant de dépenses de fonctionnement, derrière Mamoudzou, en Mayotte, championne hors catégorie (545 €). Loin des 1 385 € dépensés, en moyenne, par des villes de même taille. Et largement suffisant pour décrocher un 18/20, selon Contribuables associés. Précision : il s'agit ici des seules dépenses par habitant engagées pour produire les services quotidiens de la commune (crèches, écoles primaires, déchets, voirie, stationnement...).

Dans les colonnes du Parisien, qui a publié le classement, ce mardi, Cholet prend même la couronne, si l'on s'en tient à la seule métropole. On est loin de la kyrielle de communes parisiennes qui trident l'autre extrémité du classement (plus de 2000 € pour Paris, Nanterre, Ivry-sur-Seine...). Comme l'évoque le quotidien, Cholet « paye » ses efforts de mutualisation des services, entre Ville et Agglomération. Mais aussi une culture de

cholet.maville.com  
Pays : France  
Dynamisme : 245



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

l'économie, via la vente d'immeubles inutilisés, une pratique développée depuis 2008, et dont nous nous sommes souvent fait l'écho.

Visuel indisponible

À noter que Cholet a également eu les honneurs du journal télévisé de 13 heures, sur TF1. Pour les mêmes raisons.

\*Contribuables associés se définit comme une association qui milite pour la réduction des dépenses publiques et contre le gaspillage des impôts . Elle publie un bilan annuel, mais aussi un argus des communes.

Courrier de l'Ouest